



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



IMPORTANT PROPORTION D'EMPLOYÉS



Le taux d'employés est élevé. Sept salariés sur dix font partie de cette catégorie. En revanche, les autres catégories ne concernent qu'un tiers des salariés.



TAUX DE FEMMES CADRES IMPORTANT

72 % des cadres sont des femmes. Mais cette forte féminisation des emplois est encore plus prononcée dans les autres catégories sociales : 98 % pour les employés, 81 % pour les professions intermédiaires, 89 % pour les ouvriers (personnel de ménage essentiellement).

Répartition des salariés par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale			Ompl
Cadres	5 %	15 %	18 %
Professions intermédiaires	17 %	33 %	31 %
Employés	70 %	45 %	45 %
Ouvriers	8 %	7 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %





La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadre.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des salariés qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	72 %	77 %
Professions intermédiaires	81 %	89 %
Employés	98 %	96 %
Ouvriers	89 %	85 %